

DECRET N° 79-184 du 31 Juillet 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, de l'intérim du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat pour compter du 30 Juillet 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978 ;
- VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

DECRETE :

Article 1er - Pour compter du 30 Juillet 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, assurera l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CS 4 CC du PRPB 4 BGG 4 MIA-ME 6 autres ministres
13 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE 4 DCGT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 JORPB 1.